

Conditions de mise à disposition

des objets réutilisables issus de la déconstruction de différents bâtiments dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie à Kaerjeng

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions définissent les règles de mise à disposition d'objets réutilisables issus de la déconstruction de plusieurs bâtiments appartenant à la commune de Kaerjeng. Il s'agit de l'ancien bâtiment de la poste (22, rue de l'eau), de la mairie (24, rue de l'eau) et de deux maisons unifamiliales situées au 9 et 11 rue de la libération à Kaerjeng.

Elles s'appliquent à tous les utilisateurs du site www.reuse.lu qui souhaitent bénéficier des objets donnés par la commune de Kaerjeng.

2. Inscription et accès à la plateforme

- Toute personne intéressée doit créer un compte utilisateur sur reuse.lu.
- Les informations fournies lors de l'inscription doivent être complètes et exactes.
- L'accès à la plateforme est gratuit et réservé aux personnes physiques ou morales cherchant à acquérir des objets de réutilisation dans un cadre non commercial.

3. Conditions spécifiques pour la commune de Kaerjeng

- **Don et non vente** : La commune de Kaerjeng met à disposition les objets réutilisables issus de ses chantiers gratuitement. Aucun paiement ne sera demandé en échange de ces objets.
- **Engagement de collecte** : En réservant des objets sur le site, l'utilisateur s'engage à venir les récupérer en personne à la date fixée par la commune, prévue en mars 2024.
- **Responsabilité du transport** : L'utilisateur est entièrement responsable de l'organisation et des frais de transport des objets depuis le chantier jusqu'à sa destination finale.

4. Modalités de réservation des objets

- Les objets sont mis en ligne avec une description détaillée et, si possible, des photographies.
- Les utilisateurs intéressés doivent réserver les objets via la plateforme reuse.lu.
- La réservation est confirmée une fois que l'utilisateur reçoit une notification de la commune indiquant la date et les modalités de collecte.

5. Collecte des objets

- La collecte des objets se fait exclusivement à la date définie par la commune de Kaerjeng.
- L'utilisateur est tenu de respecter les instructions de la commune concernant l'organisation de la collecte et le retrait des objets.
- En cas d'absence ou de non-respect des conditions de collecte, la commune se réserve le droit d'annuler la réservation et de remettre les objets à disposition d'autres utilisateurs.

6. Garantie et état des objets

- Les objets sont donnés "en l'état", sans aucune garantie quant à leur qualité, leur fonctionnalité ou leur conformité à un usage spécifique.
- Il appartient à l'utilisateur de vérifier l'état des objets lors de la collecte.

7. Responsabilité de la plateforme et de la commune

- La plateforme reuse.lu et la commune de Kaerjeng ne peuvent être tenues responsables des dommages, pertes ou coûts liés au transport ou à l'utilisation des objets réutilisables.
- Les utilisateurs assument l'entière responsabilité de l'utilisation des objets qu'ils acquièrent.

8. Modification des conditions

- Les présentes conditions peuvent être modifiées à tout moment par la plateforme ou la commune de Kaerjeng.
- Les utilisateurs seront informés de toute modification via une notification sur le site reuse.lu.

9. Loi applicable et juridiction

- Les présentes conditions sont soumises au droit luxembourgeois.
- Tout litige relatif à l'utilisation de la plateforme ou aux objets mis à disposition sera de la compétence exclusive des tribunaux luxembourgeois.
- Dans le cas de dons à des acteurs publics non luxembourgeois, la situation devra être analysé au cas le cas et en fonction des réglementations diverses.